



Projet de réorganisation des sapeurs-pompiers jurassiens – ECA Jura

Bien que le bilan 2016 bénéficiaire de l'ECA Jura ne suscite en fait aucun commentaire particulier et que le rapport présenté à cet occasion confirme la parfaite gestion de l'Etablissement cantonal d'assurances, il n'en demeure pas moins que la prochaine réorganisation des sapeurs-pompiers jurassiens, succinctement mentionnée dans ledit rapport, provoque une grande interrogation pour l'ensemble des États-majors de SIS du Canton. Ceux-ci ont adressé dernièrement un courrier aux Autorités communales pour les informer n'avoir jamais été réellement associés aux discussions menant au choix de la variante définitive dans cette réorganisation. Une variante 3, prévoyant trois réorganisations régionales pour le Jura, a ainsi été retenue sans même que les 4 inspecteurs cantonaux n'aient eu également un mot à dire. Cette manière plutôt cavalière de mettre en place une réorganisation interpelle à plus d'un titre. Comment peut-on décider d'une variante sans y associer les principaux concernés ?

Nous avons cru comprendre que les États-majors de SIS ne sont pas totalement fermés à la discussion et aux changements. Mais leur expérience du terrain peut être déterminante dans les options qui vont être prises, et ce dès le premier round des discussions. Avec l'aide des inspecteurs cantonaux, il serait également judicieux de vérifier si la variante 3 est réellement la bonne solution. Le calendrier de cette restructuration mentionne que dès cet automne, le Gouvernement mettra sur pied un projet de loi allant dans ce sens. Il n'est donc pas trop tard pour que tous les acteurs de la défense contre le feu se retrouvent autour d'une même table.

En conclusion, je relève aussi, à l'intention de mes collègues députés, tous les efforts consentis ces dernières années par les communes jurassiennes pour d'importants investissements en faveur du renouvellement des véhicules, des équipements et du matériel d'intervention. Bien que ces investissements aient été encouragés, soutenus et financés à hauteur de 70% par ECA Jura, il est un peu étonnant que les dirigeants de l'Etablissement cantonal n'aient pas plus de suite dans les idées en n'accordant pas davantage de temps aux collectivités publiques pour amortir un minimum leurs investissements. La mise en application de cette mesure interviendra en 2020, c'est-à-dire demain ! Certains collègues députés, également membres d'Autorités communales, ont toutes les raisons de s'en inquiéter également.

Dès lors, le Gouvernement peut-il répondre aux questions suivantes :

1. Connaissait-il l'état d'avancement de ce projet de restructuration des SIS jurassiens ?
2. Eu égard aux importants investissements consentis par les communes jurassiennes ces dernières années le Gouvernement ne pense-t-il pas qu'il est prématuré de lancer cette réorganisation ?
3. Cette réorganisation, qui vise à accroître l'efficacité lors des interventions, générera-t-elle réellement des économies ou n'amènera-t-elle peut-être que des soucis supplémentaires à nos sapeurs-pompiers pour intervenir à temps sur un lieu de sinistre ?
4. Mis à part le Ministre Charles Juillard, président du CA de l'ECA Jura, le Gouvernement savait-il que les Etats-majors de SIS et les inspecteurs n'ont jamais été impliqués dans cette procédure de réorganisation ?
5. Le Gouvernement pense-t-il faire pression au niveau des membres du Conseil d'administration et de la Direction de L'ECA Jura, afin d'associer de façon probante et dès maintenant l'ensemble des États-majors de SIS du Canton et les 4 inspecteurs cantonaux ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, 06.09.2017

Pour le Groupe socialiste du PLT : Nicolas Maître

Maître

F. Ma

De

A. Br

M. Ma